



université PARIS-SACLAY

REMISE DE PRIX DE THÈSE À THOMAS CHALAUX-CLERGUE

Lors de la cérémonie de la Chancellerie des Universités de Paris, Thomas Chalaux-Clergue a reçu un Prix Solennel de thèse 2025 en sciences « toutes spécialités ».

Publié le 5 décembre 2025

[Chancellerie des Universités de Paris](#)

C'est en présence de Loïc Josseran, que Thomas Chalaux-Clergue a été distingué à la Chancellerie des Universités de Paris, le 2 décembre 2025, pour sa thèse « Impact de la décontamination et de la remise en culture des sols agricoles sur les transferts de sédiments et de radiocésium dans les rivières de Fukushima ».

Le chercheur a soutenu sa thèse en géosciences de l'Université Paris-Saclay le 16 décembre 2024.

Ses travaux doctoraux financés par un contrat de formation à la recherche du CEA ont permis de quantifier l'impact de la décontamination et de la remise en culture des sols agricoles sur les transferts de sédiments et de radiocésium dans les rivières de Fukushima. Ils ont été co-encadrés par Olivier Evrard, directeur de recherche au Laboratoire des Sciences du climat et de l'environnement - LSCE - UVSQ/CEA/CNRS) et Atsushi Nakao (Université Préfectorale de Kyoto), et menés en collaboration avec le nouveau laboratoire international franco-japonais MITATE Lab (International Research Laboratory/IRL 2039) dont le CNRS, le CEA et l'Université de Fukushima sont les tutelles officielles.

Thomas Chalaux-Clergue a passé la seconde année de sa thèse en immersion dans l'équipe de son co-directeur japonais, à Kyoto, grâce à financement de la Japan Society for the Promotion of Science (JSPS). Le chercheur a valorisé ses travaux par trois publications dans des revues internationales auxquelles devraient s'ajouter trois autres actuellement en cours de soumission/finalisation, le développement de plusieurs outils et packages sur R et plusieurs initiatives dans le domaine de la science ouverte. Il a obtenu deux prix pour ses présentations réalisées lors de conférences internationales au Japon, dont celle de la Japan Geoscience Union (JpGU) en 2023. Il réalise actuellement un post-doctorat à l'Université d'Augsburg (Allemagne).

Félicitations !

Les prix solennels de thèse proviennent de revenus de dons et de legs consentis à l'ancienne Université de Paris allant de 1500 à 10 000 euros. Ces prix récompensent l'excellence de la valeur universitaire et scientifique d'une thèse de doctorat. Ils s'adressent aux docteurs et docteurs franciliens en droit et sciences politiques, sciences économiques et de gestion, médecine, sciences, pharmacie, lettres et sciences humaines.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Crédit photo : Chancellerie des Universités de Paris

Le Laboratoire des Sciences du climat et de l'environnement - LSCE - UVSQ/CEA /CNRS) est rattaché à l'Observatoire de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (OVSQ) et à l'Institut Pierre-Simon Laplace (IPSL).

> Chancellerie des Universités de Paris

> Prix solennels de thèse, Chancellerie des Universités de Paris

